



Comment être un internaute responsable ?

(séance 2)

La semaine dernière, nous avons vu qu'il fallait faire très attention à ne pas donner des informations personnelles sur n'importe quel site ou formulaire Internet.

Tu te souviens de Vinz et de l'arnaque de « sa friteuse à manivelle » ?

1. Cette semaine, nous allons parler des discussions en ligne (chat) et des pseudos

Tout d'abord, lis une première fois les questions ci-dessous. Ensuite, regarde la nouvelle vidéo de Vinz et Lou puis essaie de répondre aux questions du tableau.

Lien vers la vidéo « Vinz et Lou sur internet – pas de rendez-vous » :

<https://www.youtube.com/watch?v=AsBhubEq3q8>

Quand tu as terminé, tu peux comparer tes réponses avec le corrigé en page 4.

Avec qui Vinz veut-il discuter en ligne ?	
Comment a-t-il rencontré son interlocuteur ?	
Qui se cache derrière un pseudo ?	
Pourquoi utilise-t-on des pseudos ?	
Avez-vous des pseudos ?	
Est-ce que Vinz a eu raison d'accepter le rendez-vous ? Qu'aurait-il dû faire ?	
Que faire s'il y a poursuite du harcèlement ?	

2. Pour aller plus loin... les cookies

Quand tu te connectes pour la première fois à un site, par exemple pour commander un livre ou un jeu, il te demande souvent si tu « acceptes de recevoir des cookies ». Pour continuer à naviguer sur le site, très souvent tu es obligé de cliquer sur « j'accepte ».

Mais qu'est-ce que c'est, un « cookie » en informatique ?

Un cookie est un micro-programme informatique qui sert aux responsables du site à t'identifier. Un cookie sert ainsi à reconnaître quel navigateur tu utilises, l'adresse de ton ordinateur sur le réseau Internet ou les mots de passe que tu peux utiliser pour avoir accès à ton compte sur un site commercial. Les entreprises le présentent comme un service qui permet de mieux connaître les clients. Mais certains considèrent les « cookies » comme des espions informatiques capables de fouiller l'intérieur de ton ordinateur, notamment les documents que tu y as stockés.

A retenir !



- Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (n° de téléphone, adresse...) quand je vais sur un forum, une discussion en ligne de type chat ou un formulaire en ligne.
- Je n'accepte jamais de rendez-vous avec d'autres internautes que je ne connais pas (on ne sait pas qui peut se cacher derrière un pseudo).
- Je sais que toutes les fois où je vais sur internet, les informations de ma navigation sont conservées et consultables, notamment avec les « cookies » qu'on reçoit sur notre ordinateur (on peut trouver le lieu de ma connexion Internet, tous les sites que j'ai visités, le nombre de fois où j'y suis allé et même mes mots de passe...)

Corrigé de l'activité

Avec qui Vinz veut-il discuter en ligne ?	On pense que c'est avec des jeunes filles de son âge.
Comment a-t-il rencontré son interlocuteur ?	Sur Internet, probablement sur un site de chat, un réseau social ou un jeu en ligne permettant le chat
Qui se cache derrière un pseudo ?	N'importe qui !
Pourquoi utilise-t-on des pseudos ?	Cela permet de rester anonyme, de ne pas diffuser d'informations personnelles et de ne pas être reconnu. Recherche dans le dictionnaire la définition du mot « pseudo ».
Avez-vous des pseudos ?	De nombreux élèves ont des pseudos et les utilisent pour des inscriptions à des sites de discussion ou de jeux. Attention à ne pas mentionner d'information personnelle dans l'intitulé de vos pseudos !
Est-ce que Vinz a eu raison d'accepter le rendez-vous ? Qu'aurait-il dû faire ?	Il aurait dû refuser le rendez-vous et prévenir ses parents : ce sont les premières personnes à contacter et à prévenir.
Que faire s'il y a poursuite du harcèlement ?	Il est possible de déposer plainte à la gendarmerie ou à la police : des services spécialisés ont les moyens de faire des enquêtes et de retrouver les auteurs du harcèlement.